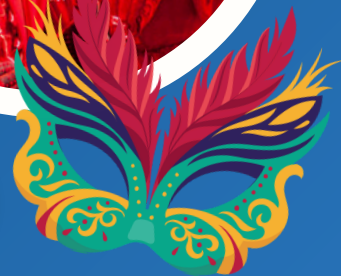


39 €



Dimanche 1^{er} mars 2026

Carnaval Vénitien d'Annecy



Départ de votre région en Autocar Grand Tourisme**** vers 07h00 du matin suivant le lieu de prise en charge, en direction d'Annecy.

Arrivée prévue vers 10h30 pour profiter du célèbre Carnaval Vénitien. Vous serez émerveillés par les centaines de masques somptueusement costumés qui déambulent avec élégance dans les ruelles du Vieil Annecy, posent pour les visiteurs, paradent et se rassemblent sur le podium des Jardins de l'Europe.

Déjeuner libre pour savourer les spécialités locales ou flâner à votre rythme dans la ville. Départ à 17h00 pour un retour direct dans votre région, arrivée prévue vers 20h00.

Ce prix comprend : Le voyage en Autocar Grand Tourisme****

Ce prix ne comprend pas : Le déjeuner, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation : 3 € / personne*



Ardèche / Drôme / Rhône



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

04 75 08 40 11

Bulletin de participation -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Carnaval vénitien d'Annecy** le Dimanche 1er mars 2026 :

Nombre de personnes _____ x 39 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre de l'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : OUI NON : _____ x 3 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.